



## BULLETIN MUNICIPAL N° 8 DE BROTTÉ-LES-LUXEUIL

(mois de janvier, février et mars 2016)

### *BILLET D'HUMEUR*

Après le vade-mecum concocté par l'Association des Maires de France (AMF) qui m'a poussé à me désolidariser de cette association (car je considère qu'on n'a pas le droit de toucher à nos traditions sous la bannière de la laïcité), voilà que le gouvernement ne trouve rien de mieux que de nous saturer d'un documentaire « inspiré de la réalité » sur le « tous unis contre la haine » !

Il nous prend vraiment pour des imbéciles pour ne pas être trop vulgaire; il veut faire croire Quoi et à Qui ? Que les Français de souche, blancs c'est mieux, et pourquoi pas catholiques, s'en prennent à ces pauvres étrangers en les rouant de coups, si possible en bas d'un escalier pour faire plus nature avec une touche d'antisémitisme pour les rendre encore plus bêtes qu'ils ne sont !

Il est vrai que c'est plus facile de traiter à longueur de journée les français de racistes plutôt que de s'occuper des vrais problèmes de société. Et on continuera à se faire massacrer dans une salle de spectacle ou en prenant un verre en récitant qu'il ne faut pas faire d'amalgame !

On marche sur la tête ! Du coup puisqu'on est complètement décalé, j'ai demandé à mon petit fils de créer le syndicat de la maternelle et d'en prendre la présidence. Il pourra ainsi être reçu à l'Élysée pour demander le retrait de la loi El Khomri car il a peur pour son avenir !!!

Ainsi va la France où tout baigne. Heureusement que l'assainissement occupe une grande partie de mon temps. Tiens, tiens ça me fait penser à quelque chose !

Bonne lecture.

**Bernard GIRE**

### Sommaire

*Billet d'humeur, Réunions du Conseil : page 1*

*Réunions du Conseil (suite) et « Un homme, une passion » : page 2*

*Communiqué, Etat civil, Important, le carnaval des enfants, Petit rappel : page 3*

*Réunions du Conseil : page 4*

*Réunions du Conseil, L'assainissement en photo : page 5*

*Réunion du Conseil, Repas des aînés, Club des aînés, La Direction de la Solidarité communale, Le loto, La chasse aux œufs, Infos département: page 6*

### *REUNIONS DU CONSEIL*

#### Séance du 5 février 2016:

**Absent excusé: Simon VILAIN**

**Point sur la licence IV :**

Le Maire souhaite une réunion du groupe de travail (rapporteur Jean COLOMBAIN) afin de réfléchir sur l'ouverture du bar.

**Point sur l'assainissement :**

Le Maire a convié les habitants à une réunion publique le 14 janvier à 20h00 à la salle des fêtes en présence des entreprises EVI et STPI.

Une trentaine de personnes était présente et des échanges ont pu avoir lieu entre les participants.

Le Maire indique au Conseil que les réunions de chantier ont lieu tous



les mardis matins à partir de 8h00 sur site. Il invite tous les membres du groupe de

travail « Assainissement » à le rejoindre en fonction des disponibilités de chacun.

Rappel: par arrêté du Maire, la circulation a été interdite du 9 décembre 2015 au 20 mars 2016 sauf pour les riverains.

Le réseau est posé dans les champs de l'impasse du Breuil jusqu'à la route départementale soit 380 ml. Les travaux ont commencé dans la rue de Baudoncourt sur 40 ml.



#### Préparation de la « chasse aux œufs » :

Le Maire propose que le groupe de travail se réunisse pour mettre au point la chasse aux œufs sachant que le terrain qui a été utilisé en 2015 ne sera pas praticable cette année en raison des travaux d'assainissement. La date du 11 février à 14h00 salle de réunion est retenue.

Le budget prévu est de 150,00€

#### Décision du Conseil: accord à l'unanimité

#### Préparation du 14 juillet :

Les chapiteaux ont été réservés. Une réunion au cours du mois d'avril sera organisée avec le groupe de travail et les Présidents des associations.

#### Repas des anciens :

Il a eu lieu le 10 janvier comme convenu. Les personnes invitées ont été satisfaites de cette organisation (voir ci-après).

#### Questions diverses :

Les points suivants ont été abordés:

- Logements de la cure : 2 logements sont vides suite aux départs annoncés de Dominique BOFFY et de Laëtitia PHILIPPE mais **Habitat 70** indique qu'un nouveau contrat de location est prévu avec une nouvelle entrée pour le 12 février.
- Assurance: le Maire indique que le nouveau contrat a été signé avec AXA représentant une économie de près de 50%.
- Défibrillateur: une formation pour les Conseillers est prévue. Dans un premier temps les 2 adjoints y participeront.
- Elus départementaux: les 2 élus nous demandent d'être inscrits sur nos listes de diffusion d'information
- Communauté de Communes: Nicolas MORENS fait un compte-rendu rapide de la réunion à laquelle le Maire n'a pu assister et dont l'objet principal était la mission locale.
- Carnaval des enfants: Elise NOIR indique qu'il aura lieu le 20 février. Le Maire demande que tous les enfants soient encadrés par les parents pour assurer leur sécurité.

## UN HOMME, UNE PASSION

C'est au cours de l'année 80 à l'occasion d'une ballade sur une braderie à Reims que Mario GAUDIN a découvert un stand tenu par un club de modélistes. Ce club présentait quelques réalisations de ses membres et des revues spécialisées. En lisant ces revues, il décide de commander son premier kit d'avion et comme on peut le voir sur les photos ci-dessous ce ne sera pas son dernier. Avec le recul Mario considère que c'est à ce moment là qu'est née sa passion.



Au rendez-vous avec ENTRE-NOUS, notre modéliste est affairé sur son tour qui est presque centenaire pour réaliser une pièce mécanique pour un membre du club.

Lors d'un achat en magasin spécialisé, la conversation tourne autour des avantages liés de l'adhésion à un club, notamment pour apprendre à piloter de façon plus « professionnelle » les avions, et Mario décide alors en 86 de rejoindre les Ailes Luxoviennes face au lac des sept chevaux. En principe notre « mordu » y traîne ses guêtres surtout lorsque le temps est au beau.

Mario construit entre 3 à 4 avions par an mais il achète également des



avions d'occasion ceux qui, parfois, ont connu les joies des atterrissages forcés !



Chez lui, des avions, il y en a partout jusque dans sa chambre ! Notre pilote les évalue à une cinquantaine de pièces. En plastique, en balsa,

avec ou sans moteur comme ses planeurs, de toutes les dimensions, le plus gros ayant des ailes plus grandes que leur créateur.

Lorsqu'on s'approche de près pour admirer le travail d'orfèvre de l'artiste on aperçoit les différentes pièces constitutives des aéronefs et on reste « scotché » par le degré de précision. Bravo Mario !



## COMMUNIQUE

L'association « CHAT L'ANGE 70 », dont la trésorière est Bernadette GIRE, nous fait part de sa création au service du bien-être des chats errants sur le secteur. Cette association a pour but de stériliser les chats afin de limiter leur prolifération, de placer les adultes sociables et les portées de chatons afin, et surtout, de diminuer sensiblement la population errante qui n'est pas toujours accueillie avec joie, et c'est bien normal, par les habitants.



Qu'est-ce qu'on se marre dans les mains de maman !

Si vous souhaitez rejoindre cette association en devenant membre, ou en effectuant un don toujours bienvenu, voire en accueillant un petit compagnon, vous pouvez la contacter de la manière suivante:

- par mail : [chatlange@laposte.net](mailto:chatlange@laposte.net)

- par téléphone : 06 01 75 47 33

- par courrier : 14, rue du moulin 70300 La Chapelle-lès-Luxeuil

## ETAT-CIVIL

### ARRIVEES :

**Alexandre MARTINS GONCALVES et Damien BRADY le 12 février 2016**

A tous nouveaux brottais : merci de vous signaler en Mairie dès votre arrivée.

### DEPARTS :

**Dominique BOFFY le 19 janvier 2016**

**Laëtitia PHILIPPE le 8 février 2016**

### DECES :

**André PETITCOLIN le 29 février 2016**

## IMPORTANT

**Les prochains relevés des compteurs d'eau auront lieu du 13 au 24 juin 2016**

## LE CARNAVAL DES ENFANTS



Photo: Véronique CONTE

C'est le 20 février à partir de 14h00 qu'a eu lieu le premier carnaval des enfants organisé par les Mamans pour la plus grande joie de leurs petits.



Photo: Véronique CONTE

## PETIT RAPPEL ...

### Pour les toutous :

Une petite photo vaut mieux qu'un bla-bla de plus !



### Pour les tondeurs de pelouse :

Le dimanche après-midi laissez dormir les voisins c'est sain pour tout le monde !

**Séance du 25 mars 2016:****Absent excusé: Simon VILAIN****Prix de l'eau pour les locataires des logements de la cure :**

Le Maire demande au Conseil de fixer le prix de l'eau facturée aux locataires, notamment pour la consommation et pour la Redevance pour pollution domestique, au prix de vente du SIEB (Syndicat des Eaux de Breuches). Par ailleurs il demande également que la redevance annuelle pour l'entretien et la location du compteur soit de 25,00€ (part fixe qui sera facturée au prorata temporis de l'occupation par l'utilisateur).

**Décision du Conseil : accord à l'unanimité****CCAS :**

Le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2015 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**Décision du Conseil : voté à l'unanimité**

Le compte administratif pour l'année 2014 fait apparaître un résultat en excédent de 100,19€. Suite à la décision de supprimer le CCAS, cette somme a été virée au budget principal et le résultat 2015 est donc de zéro euro.

**Décision du Conseil : voté à l'unanimité****Compte administratif du budget principal et du budget assainissement :**

Le compte administratif du budget principal pour l'année 2015 présente un résultat cumulé de 171.138,78€ et du budget assainissement de -39.112,30€. Pour ce dernier, cela s'explique eu égard aux investissements réalisés.

**Décision du Conseil : voté à l'unanimité****Compte de gestion du budget principal et du budget assainissement :**

Le compte de gestion du budget principal et du budget assainissement du trésorier municipal pour l'exercice 2015 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**Décision du Conseil : voté à l'unanimité****Affectation du résultat d'exploitation - budget assainissement :**

Le résultat de l'exercice s'élève à 8.921,97€ auquel il convient de rajouter le résultat de l'exercice précédent soit 10.129,42€. Le résultat à affecter est de 19.051,39€.

Le solde d'exécution cumulé d'investissement est de 58.163,69€.

Le Maire propose d'affecter en réserve en investissement la somme de 19.051,39 €.

**Décision du Conseil : voté à l'unanimité****Affectation du résultat d'exploitation - budget principal :**

Le résultat de l'exercice s'élève à 78.873,63€ auquel il convient de rajouter le résultat de l'exercice précédent soit 92.265,15€.

Le résultat à affecter est de 171.138,78€.

Le solde d'exécution cumulé d'investissement est de 9.137,84€. Le solde des restes à réaliser est 5.975,00€. Le besoin de financement est de 15.112,84€

Le Maire propose d'affecter en réserve en investissement la somme de 15.112,84€.

Le report d'exploitation est de 156.025,94€.

**Décision du Conseil : voté à l'unanimité****Vote des taux d'imposition :**

Le Maire indique au Conseil qu'il ne souhaite pas augmenter les impôts locaux compte tenu de l'incidence de la redevance « ordures ménagères » et de l'amortissement des travaux d'assainissement. Par ailleurs il indique qu'il a pris l'engagement de ne pas modifier les taux d'imposition pendant toute la mandature sauf cas très particulier.

Les taux des taxes inchangés sont les suivants :

- Taxe d'habitation	3,80%
- Taxe foncière sur le bâti	7,71%
- Taxe foncière sur le non bâti	27,77%

**Décision du Conseil : voté à l'unanimité****Devis DNF :**

Les travaux envisagés par l'ONF pour l'année 2016 s'élèvent à 2.674,50€ H.T. Toutefois ce montant pourra être revu à la baisse si les glandées sont insuffisantes.

**Décision du Conseil : accord à l'unanimité****Budgets primitifs en euros :**

Budget principal :

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	200 434,00	257 660,00
Section d'investissement	65 226,00	65 226,00
<b>TOTAL :</b>	<b>265 660,00</b>	<b>322 886,00</b>

Budget Assainissement :

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	55 093,00	55 093,00
Section d'investissement	958 012,00	958 012,00
<b>TOTAL :</b>	<b>1 013 105,00</b>	<b>1 013 105,00</b>

**Décision du Conseil : accord à l'unanimité****Agent de remplacement :**

Suite aux absences de notre agent Pascal MOUGEOT pour maladie et compte tenu de son état de santé, le Maire demande au Conseil de l'autoriser à recruter des agents contractuels (dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984) afin de réaliser les travaux normalement accomplis par le titulaire (tonte, entretien des